

Surveillance chikungunya / dengue / Zika

Date de publication : 30 avril 2024

OCCITANIE

Démarrage de la surveillance renforcée en France métropolitaine

Le dispositif de surveillance renforcée de la dengue, du chikungunya et du Zika est activé du 1^{er} mai au 30 novembre, période d'activité du moustique tigre (*Ae. Albopictus*) en France hexagonale.

Étant donné l'historique de colonisation par *Ae. albopictus* et comme en témoignent les données de surveillance sur les dernières années (figures 1, 2 et 3), la survenue d'épisodes de transmission autochtone (sans notion de voyage) de virus par ce vecteur est désormais une situation attendue chaque année en France hexagonale, en particulier en Occitanie.

Pour la saison 2024, la pression d'importation est particulièrement élevée pour le virus de la dengue, en lien avec une circulation virale toujours active en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane et plus largement en Amérique du Sud où plusieurs pays comme le Brésil et l'Argentine connaissent actuellement des épidémies sans précédent. Le nombre de cas importés en France hexagonale depuis début 2024 est dix fois supérieur à celui observé en 2023 sur la même période. On s'attend donc à un nombre très important de cas importés cette saison et donc **un risque accru de survenue de cas de dengue autochtones**.

Nous souhaitons donc **rappeler aux voyageurs** en zone tropicale l'importance de **se protéger contre les piqûres de moustiques, pendant et au retour de voyage**, et l'intérêt de consulter un médecin en cas de symptômes évocateurs d'une infection au virus de la dengue (fièvre, douleurs articulaires ou musculaires, maux de tête, éruption cutanée, douleurs rétro-orbitaires).

Les professionnels de santé ont également un rôle central à jouer car le diagnostic et le signalement précoce des cas de dengue, mais également de chikungunya et de Zika, permettent la mise en œuvre rapide de mesure de démositication adaptées et réduisent le risque de transmission autochtone.

Figure 1. Nombre de cas autochtones de dengue, chikungunya et Zika, en France hexagonale, 2010-2023 (source : Santé publique France)

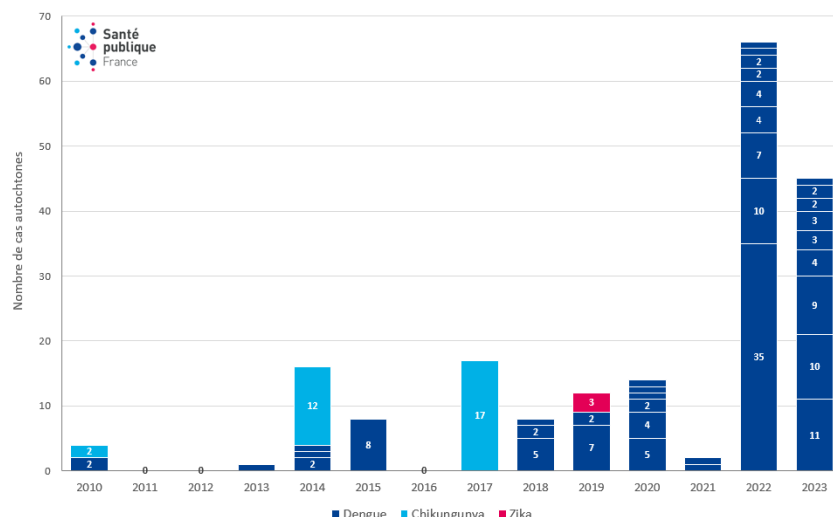


Figure 2. Carte des foyers de transmission autochtone de dengue, chikungunya et Zika, en France hexagonale, 2010-2023

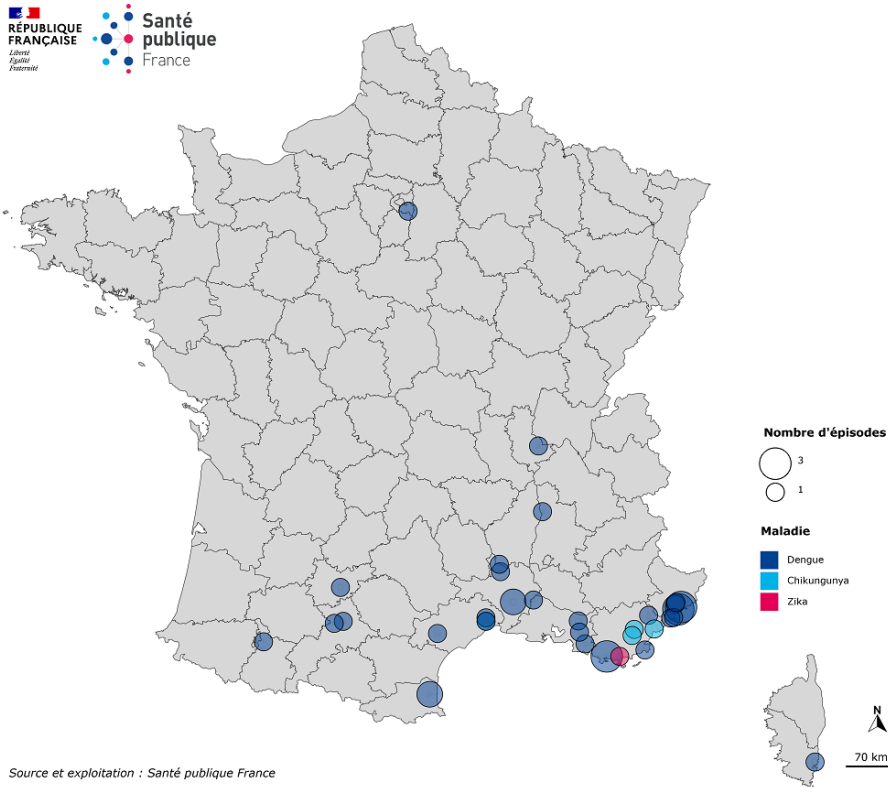
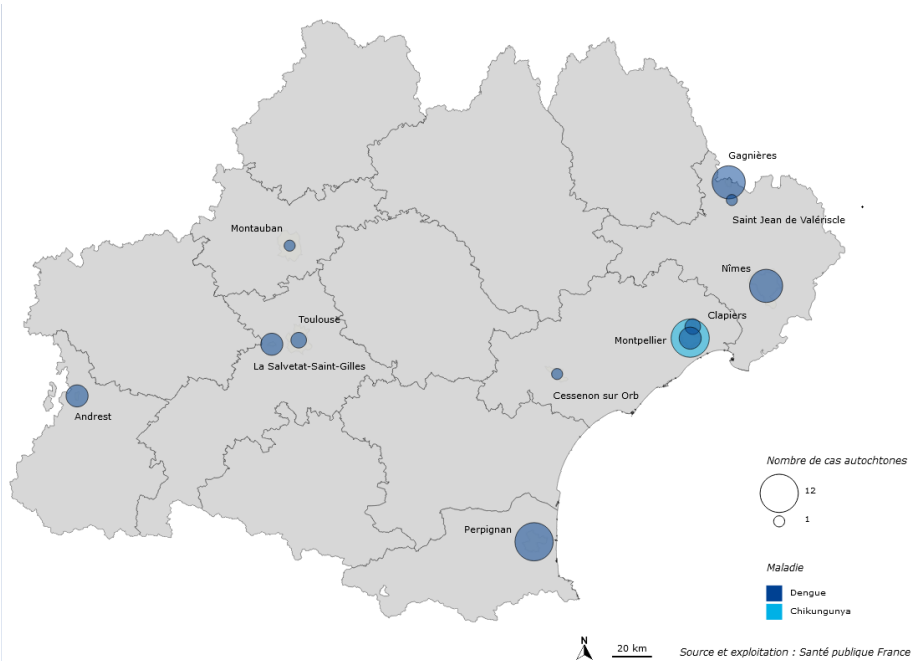


Figure 3. Carte des cas autochtones de dengue et chikungunya en Occitanie, 2010-2023



Faits marquants et bilan de la saison 2023 de surveillance des arboviroses en France et en Occitanie

Au cours de la saison 2023, la pression d'importation a été particulièrement élevée pour la dengue, en lien avec une circulation virale très active en Martinique et en Guadeloupe. Ainsi, 1 979 cas importés de dengue ont été identifiés sur le territoire hexagonal entre mai et novembre 2023 (dont 67 % en provenance des Antilles françaises), versus 272 au cours de la saison 2022.

Neuf épisodes de transmission autochtone au niveau national totalisant 45 cas de dengue autochtones, dont le premier épisode en région parisienne (cluster intrafamilial de 3 cas à Limeil-Brévannes dans le Val-de-Marne).

En Occitanie :

- **214 cas importés d'arboviroses : 211 cas de dengue et 3 cas de chikungunya ;**
- **3 foyers de transmission locale de dengue, impliquant un total de 23 cas autochtones**
 - un foyer de 11 cas autochtones (sérotypage de virus DENV-2) à Perpignan dans les Pyrénées-Orientales ayant présenté des signes entre le 25 juillet et le 18 août, dont deux clusters intrafamiliaux de respectivement 2 et 3 cas ;
 - un foyer de 9 cas autochtones (DENV-1) sur la commune de Gagnières dans le Gard ayant présenté des signes entre le 27 août et le 27 septembre, dont deux clusters intrafamiliaux de respectivement 2 et 3 cas ;
 - un foyer de 3 cas autochtones (DENV-3) à Montpellier dans l'Hérault ayant présenté des signes les 19 septembre et 1^{er} octobre.

Chaque cas identifié, importé ou autochtone, a donné lieu à une investigation épidémiologique par l'Agence Régionale de Santé et déclenché l'intervention rapide des services de lutte antivectorielle (LAV) autour des cas ayant été virémiques en Occitanie (n=200), afin de limiter le risque de transmission autochtone du virus. Au total, 320 prospections entomologiques et 234 traitements de lutte anti-vectorielle ont été réalisés dans la région.

En complément, une recherche active de cas a été mise en œuvre autour des foyers de cas autochtones, pour déterminer l'étendue de la transmission locale et ajuster le périmètre du traitement LAV si nécessaire : enquête en porte-à-porte dans une zone de 150 à 250 m de rayon, sensibilisation des professionnels de santé et communiqués de presse pour sensibiliser la population générale.

Le bilan des signalements de la saison de surveillance 2023 montre également qu'à peine plus de la moitié des cas ont été identifiés grâce au signalement par les professionnels de santé (55 %). Plus d'un tiers des cas (37 %) n'avaient pas été signalés et ont été identifiés à partir des données de rattrapage du réseau de laboratoires (transfert automatisé des résultats des laboratoires Eurofins Biomnis et Cerba à Santé publique France), chiffre en augmentation par rapport à 2022 (32 %). Enfin, 8 % des cas étaient issus de la recherche active de cas autour des foyers de transmission autochtone.

Nous souhaitons rappeler le rôle crucial des professionnels de santé pour le diagnostic et le signalement précoce de ces arboviroses. Le signalement par un professionnel de santé permet de réduire de 4 jours le délai médian entre la date de début des signes et l'identification des cas (délai médian de 12 jours par le rattrapage laboratoire vs 8 jours par un professionnel de santé). **Le signalement permet ainsi l'intervention plus précoce des opérateurs de démoustication et réduit le risque de transmission autochtone.** À ce titre, il est important de noter que la moitié des cas autochtones identifiés en 2023 en Occitanie avait consulté un professionnel de santé à la suite de la survenue de signes évocateurs sans que le diagnostic de dengue n'ait été évoqué. **Ce constat met en évidence la nécessité de renforcer davantage la sensibilisation des professionnels de santé vis-à-vis de ce risque présent dans la région.**

Pour en savoir plus :

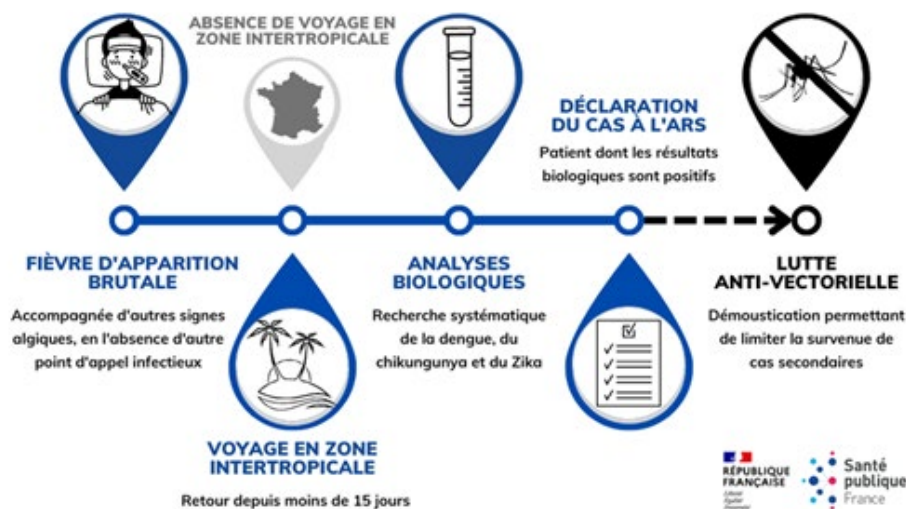
[Données de surveillance renforcée en France métropolitaine](#)

Démarrage de la surveillance renforcée en France métropolitaine

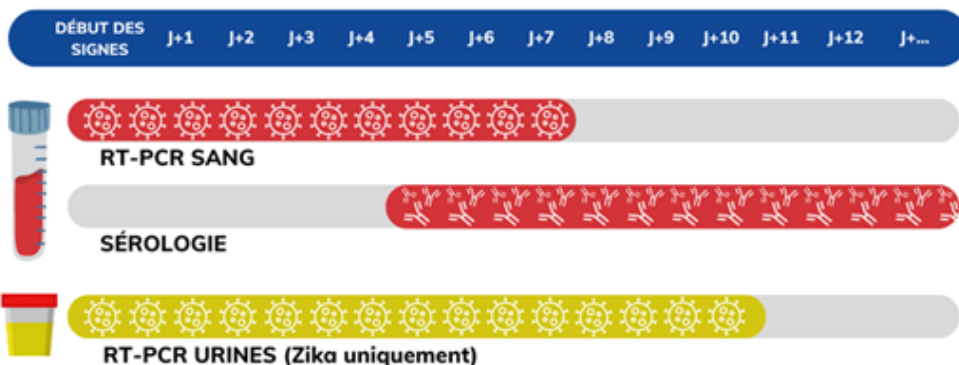
Le chikungunya, la dengue et le Zika sont des maladies transmises par le « moustique tigre », présent sur le territoire hexagonal et actif entre les mois de mai et de novembre. Au cours de cette période, des interventions de démoustication sont réalisées autour des lieux fréquentés par les cas pour limiter le risque de transmission autochtone. Elles vont permettre de tuer les moustiques avant qu'ils ne se contaminent en piquant une personne infectée, ou qu'ils n'infectent d'autres personnes.

Professionnels de santé, pensez au diagnostic et au signalement précoce des cas à l'ARS !

Identification et objectifs du signalement de la dengue, du chikungunya et du Zika



Dengue, chikungunya et Zika Prescriptions biologiques



PLATEFORME REGIONALE DE RECEPTION DES SIGNAUX



Tél : 0800 301 301
Fax : 05 34 30 25 86
Mél : ars-oc-alerte@ars.sante.fr

ARS Occitanie - CVAGS
Site de Toulouse
10 chemin du Raisin
31050 Toulouse Cedex 9



Pour en savoir plus :

[Dossier thématique sur le site de l'ARS Occitanie](#)

[Données de surveillance renforcée en France métropolitaine](#)

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/professionnels-de-sante-conseils-pour-votre-pratique>

Partenaires de la surveillance

- ARS Occitanie
- CNR arbovirus (IRBA-Marseille)
- Laboratoire Biomnis
- Laboratoire Cerba
- Laboratoire de virologie du CHU de Toulouse
- Laboratoire de virologie du CHU de Montpellier
- Laboratoire de virologie du CHU de Nîmes
- Opérateurs de démoustication (OPD)
- Cliniciens et LBM

Rédacteur en chef

Damien Mouly, délégué régional de Santé publique France Occitanie

Équipe chargée de la surveillance

Amandine Cochet

Anne Guinard

Pour nous citer : Bulletin. Surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika en Occitanie. 30 avril 2024. Saint-Maurice : Santé publique France, 5 p., 2024. Directrice de publication : Caroline Semaille

Dépôt légal : 30 avril 2024

Contact : occitanie@santepubliquefrance.fr / 05 34 30 26 35